

EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29/02/2024

L'an deux mil vingt quatre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Louis LAGUERRE.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 14

Présents : 12

Absents : 2

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

Étaient présents :

Mme GOMEZ Delphine, M. GREMERET Marc, Mme HELIOT Stéphanie, Mme JACQUOT Florence, M. LAGUERRE Jean-Louis, M. LUQUIN Marc-Antoine, M. MAGDELAINE Philippe, Mme MARCHAND Christine, Mme MYET Véra-Lucia, M. SORDEL Sébastien, M. SORDEL Philippe, M. URSO Vincent

Procuration(s) :

Étai(ent) absent(s) :

M. BALANDRAUD Frédéric, M. NOURRY Benoît

Étai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme MARCHAND Christine

Date de convocation
22/02/2024

N°2024/02/010 : CONTRAT DE MAINTENANCE DU DEFIBRILLATEUR

Date d'affichage
22/02/2024

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

01/03/2024

et publication du :

01/03/2024

Vu le code de la construction et de l'habitation, notamment ses articles L. 123-5, L. 123-6 et R.* 123-19 ;

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles R. 5212-25 et R. 6311-15 ;

Vu le décret n°2018-1186 du 12 décembre 2018 relatif aux défibrillateurs automatisés externes,

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Champdôtre dispose d'un défibrillateur entièrement automatique Saver One situé à l'extérieur de la salle des fêtes acquis en 2021 auprès de la société JLD TRADING UN DEFI POUR LA VIE.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide :

- De signer un contrat de maintenance de 4 ans, renouvelable, avec la société JLD TRADING domiciliée 4 rue George Sand à FOURQUEUX (78112), pour la maintenance du défibrillateur de la commune de Champdôtre, pour un montant de 180,00 € HT annuel.
- Les crédits correspondants seront inscrits au budget à l'article 6156.
- Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés :

POUR : 12

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à CHAMPDOTRE le 01/03/2024
Le Maire, Jean-Louis LAGUERRE